

Un programme nucléaire : A QUELLES CONDITIONS ?

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

Le quotidien du peuple

Journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau

VENDREDI 25 MARS 1977
 N° 409 1,50 F

Belgique 15 FB
 Commission paritaire 56942

**

En page 2,
 le début de notre dossier

20 ans après la signature
 du Traité de Rome :
 UNE EUROPE EN CRISE

aujourd'hui

La naissance
 du Marché Commun

Trois faits : une «justice»

Le juge Henri Pascal trainé en correctionnelle par les époux Leroy de Bruay en Artois.

Le juge Claude Jolly, trainé devant le Conseil Supérieur de la Magistrature pour avoir refusé d'aider les sociétés de crédits à extorquer aux travailleurs un agent qu'ils n'avaient pas.

Chapron, patron des «Huiles Goudrons Dérivés», et responsable de la mort de Roland Wuillaume, écrasé entre deux wagons, vient d'être relaxé.

Trois faits graves qui ne doivent pas passer inaperçus et qui résument à eux seuls ce qu'est cette justice de classe faite pour réprimer le peuple (et au besoin les juges qui s'interposent) et pour innocenter ceux qui ont sur les mains le sang des travailleurs.

TRAMONI, L'ASSASSIN DE PIERRE OVERNEY, ABATTU

Il y a 5 ans, Tramoni assassinait de sang-froid Pierre Overney



Lire notre article p. 6

20^e ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ DE ROME

L'EUROPE DE L'AUSTERITE ET DU CHOMAGE

- Plus de 5 millions de chômeurs
- Fermeture prévue de nombreuses entreprises
- Des plans d'austérité dans tous les pays

Les chefs d'États et de gouvernements européens en difficulté qui se rencontrent aujourd'hui à Rome sont responsables du chômage de plus de 5 millions de travailleurs : 10 % des Irlandais plus de 5 % des travailleurs de la plupart des pays. Et la perspective qu'ils offrent est d'aggraver encore cette situation. En discutant du plan européen de Sidérurgie ils organiseront le chômage partiel d'au moins 150 000 travailleurs en Eu-

rope, et prévoieront les fermetures de nombreuses entreprises notamment en Lorraine et en pays Wallon.

Sous la pression américaine, ces projets sont encore aggravés. Les prêts à l'Angleterre et à l'Italie n'ont été octroyés qu'en échange de l'application dans ces pays de plans d'austérité qui portent sur deux ans, prévoyant outre le chômage, le blocage des salaires. L'Allemagne de son côté appuie de tout son poids le plan Barre et exige des pays à monnaie faible qu'ils réduisent les coûts salariaux c'est à dire bloquent les salaires appliquent des plans de restructuration dont ils disent eux mêmes qu'ils ne diminueront pas le niveau du chômage.

Mais en même temps loin de les unir, la crise divise les bourgeoisies européennes, chacune cherchant à reporter sur l'autre la charge des décisions prises en commun : l'Angleterre refuse d'appliquer le plan sidérurgique, l'Allemagne cherche à le faire porter pour l'essentiel, en ce qui concerne la restructuration, en France et en Belgique.

Alors qu'ils abordent profondément désunis la question d'une participation commune au sommet des chefs d'États occidentaux qui doit discuter du projet de Carter de coordination des économies occidentales, celle-ci est amorcée d'une

part par l'acceptation anglaise des conditions américaines et d'autre part par l'annonce de la révision du plan allemand de relance. Au travers des divisions de l'Europe, l'impérialisme américain tend à affirmer sa prépondérance, malgré les récriminations de chaque pays qui l'affronte isolément la France pour Concorde, l'Allemagne pour la vente des centrales nucléaires au Brésil et la vente de blindés aux forces de l'OTAN.

Alors que vingt ans après le traité de Rome, les chefs d'États européens discutent de l'élection du parlement européen au suffrage universel, l'Europe a du mal à s'affirmer comme une force politique réellement rivalisant avec les super-puissances bien qu'elle représente une puissance économique incontestable. La pression soviétique de plus en plus accentuée, en même temps que le retour en force de l'impérialisme américain sur le continent européen, après sa défaite en Indochine la font de plus en plus dépendre pour sa défense, des États Unis. Ainsi l'intégration européenne qui cherche à se réaliser au niveau des institutions communautaires, loin de renforcer une autonomie permet aux États Unis d'affirmer encore leur «leader ship» sur l'Europe.

LIP :

PROVOCATION DE L'ASSEDIC



39 ouvriers de Lip subissent une réduction de l'allocation-chômage. Ils ne toucheront plus les 90 % de leur salaire. Faisant le siège de la commission paritaire, devant laquelle ils tenaient leur assemblée générale, les Lip ont hué les patrons à l'annonce de la diminution de l'allocation-chômage. Cette provocation patronale frappait les travailleurs qui avaient présenté des dossiers remplis collectivement.

Comme à Réo, la lutte pour la garantie du maintien de l'allocation à 90 % du salaire est un cheval de bataille en cette période d'après-élection. Dans ces conflits longs les patrons cherchent à décourager l'initiative ouvrière en faisant, plus lourdement, peser le poids du chômage sur les ouvriers en lutte.

SESCOSEM ST EGRÈVE

Le combat commun contre l'escroquerie des contrats à durée limitée

Voir p.5

RÉPRESSION DES COMITÉS DE SOLDATS Sept arrestations à Bourg-St-Maurice

Lire notre article p. 6

POLITIQUE

20 ans après le Traité de Rome : UNE EUROPE EN CRISE - 1 -

Par Jean-Paul GAY

LA NAISSANCE DU MARCHÉ COMMUN

Le 25 mars 1957, à Rome, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, signaient le Traité qui instaurait entre eux le Marché Commun. Cette signature venait après deux années de rencontres et de négociations depuis la réunion en juin 55 à Messine, des ministres des affaires étrangères de ces pays qui décidaient de la réalisation d'une union européenne en s'appuyant

sur la constitution d'un ensemble économique européen. Les 6 pays qui forment dès l'origine le Marché Commun avaient déjà expérimenté la «Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) : celle-ci instituée par le Traité de Paris d'avril 51, mettait en commun les ressources de charbon et d'acier, et leurs marchés.

Selon le traité de Rome, il ne s'agit pas seulement d'éliminer progressivement les droits de douanes et toutes restrictions quantitatives à la libre circulation des marchandises entre les pays du Marché Commun, et d'étendre cette libre circulation aux capitaux, aux entreprises, aux services et aux personnes ; il s'agit aussi d'instaurer un tarif extérieur commun des 6 pays vis-à-vis des pays tiers, ce qui constitue ainsi une union douanière. Ce dernier point caractérise le Marché Commun dès le départ : il signifie la constitution d'un marché unique où les importations du reste du monde sont soumises à une réglementation unique. Cette décision d'ordre économique reflète un enjeu politique d'importance : le tarif extérieur commun différencie le Marché Commun d'une simple zone de libre-échange, et donne aux pays qui le constituent, le moyen de limiter les importations en provenance d'autres puissances capitalistes, notamment des Etats-Unis, sur

toute une partie du continent européen.

LA GRANDE BRETAGNE SE RETIRE

Il est significatif que la Grande-Bretagne, invitée aux réunions préparatoires à l'élaboration du traité de Rome, se soit retirée dès avril 56 : elle opposait en effet au projet de Marché Commun, celui d'une vaste zone de libre-échange. Elle voulait garder un régime douanier préférentiel avec le Commonwealth, son ancien empire colonial, et elle voulait continuer à obtenir à bas prix, notamment du Canada et de la Nouvelle-Zélande, l'essentiel de son alimentation. Mais la Grande-Bretagne se faisait aussi le porte-parole des préoccupations des Etats-Unis soucieux de développer leurs exportations et qui entendaient voir les principaux marchés extérieurs, notamment l'Europe, s'ouvrir largement aux produits américains. En s'opposant au projet d'union douanière du Marché Commun, la Grande-Bretagne entretenait des relations privilégiées depuis la deuxième guerre mondiale, avec les Etats-Unis, et attirant à elle seule à peu près la moitié des investissements américains en Europe, fait alors figure de «cheval de Troie» des Américains en Europe Occidentale.

LA «PETITE ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE»

Avant la ratification du traité de Rome, le projet britannique prévoyait une zone européenne de libre-échange s'étendant à 17 pays. Finalement, avec la ratification du traité et la mise en route sur cette base, du Marché Commun, le projet britannique va se réduire dans son application à la création en novembre 59 d'une «petite zone de libre-échange» qui groupe sept pays européens non membres du Marché Commun (Angleterre, Danemark, Norvège, Suisse, Suède, Portugal plus la Finlande), et dont l'un des buts essentiels sera d'exercer une pression constante sur les 6 du Marché Commun pour qu'ils remettent en cause leurs tentatives d'intégration économique.

Ces rapports entre la Grande-Bretagne et le Marché Commun qui marquent la situation de l'Europe au moment du traité de Rome, vont connaître des péripéties qui jalonnent toute l'histoire du Marché Commun, au cours de ces 20 dernières années. Ces péripéties, comme nous le verrons, reflètent l'évolution des rapports de forces entre les Etats-Unis et les pays d'Europe occidentale.

(à suivre)



La signature du Traité instituant le Marché Commun, à Rome, en 1957

L'EUROPE UNIE : Instrument ou rivale des États-Unis ?

La création du Marché Commun par le Traité de Rome vient après tout une série de «projets européens» et déjà la mise en place de diverses institutions «européennes». Dès le lendemain de la deuxième guerre mondiale, la question de «l'union européenne» est à l'ordre du jour, en 46, Churchill appelle les États européens à fonder les «États-unis d'Europe». «L'Union européenne» porte l'empreinte de la situation qui prévaut alors dans le monde capitaliste : les États-Unis sont sortis considérablement renforcés de la guerre alors que l'Europe et le Japon en sortent très affaiblis, et tous les projets d'union de l'Europe ne conçoivent celle-ci que placée sous la coupe des États-Unis.

L'O.E.C.E.

L'O.E.C.E. (Organisation Européenne de Coopération Économique), créée en 1948, n'a d'autre but que de répartir, entre les pays européens «l'aide» du plan du général américain Marshall, et de financer des plans économiques cautionnant la suprématie US sur l'Europe.

La C.E.D.

Le projet d'intégration des forces militaires des pays européens dans une «Communauté européenne de défense» (CED), dont

le traité est signé en mai 52, illustre clairement cette volonté américaine d'hégémonie sur l'Europe. Préparant la guerre contre l'URSS, les États-Unis qui veulent pour cela la réarmement de l'Allemagne, décident d'intégrer l'armée allemande dans une armée européenne placée directement sous commandement américain par le biais de l'état-major de l'OTAN créée en 1948. La nouvelle organisation militaire, que définit en France le plan Pléven, chargé de faire admettre aux peuples le réarmement allemand, se voit attribuer des institutions calquées sur celle de la C.E.C.A., avec qui elle a d'ailleurs une assemblée commune. Les membres de la dite assemblée vont se voir confier par les gouvernements des 6 pays de la C.E.C.A., l'élaboration d'un traité instituant une «communauté politique européenne». La C.E.D. doit servir de base dans ce cadre-là, à une politique de défense et une politique étrangère, communes aux pays d'Europe occidentale.

Finalement le projet de C.E.D. va échouer grâce notamment à l'obstruction de la France. Août 54 : le parlement français, sous la pression de l'opposition populaire et de certaines forces de la bourgeoisie, surtout le RPF gaulliste refuse de ratifier le traité. Pour suppléer à la C.E.D., la Grande-Bretagne prendra l'ini-

tiative d'une alliance intégrée dans l'OTAN : «l'union de l'Europe occidentale» (UEO). Mais celle-ci est largement en retrait : il n'est plus question ni d'intégration militaire ni de communauté politique.

Comment se situe alors dans ce contexte, la préparation à partir de juin 55 du traité de Marché Commun européen ?

CONSÉQUENCE DU DÉCLIN

La création du Marché Commun correspond à une période où le déclin

des grands pays impérialistes européens, qui sont aussi les vieilles puissances coloniales, est profond. 54 a vu la fin de la première guerre d'Indochine avec la défaite française de Dien Bien Phu, et le début de l'insurrection algérienne. Deux ans plus tard, en 56, à Suez, les gouvernements anglais et français, sous la pression d'un véritable ultimatum américain, devront retirer leurs troupes d'agression. Partout, s'affirme alors, dans le monde capitaliste la prééminence des États-Unis sur les vieilles puissances coloniales, obligées de renoncer pour une part à leurs ambitions sous la

poussée des peuples colonisés, et qui doivent alors redéployer leur appareil de production sur le continent européen. Mais ceci ne signifie nullement pour les capitalistes européens qu'ils acceptent que les économies européennes deviennent de simples appendices de la machine économique américaine, c'est aussi ce qu'ils entendent signifier dans la mise sur pied du Marché Commun.

DES GROUPES CAPITALISTES «COMPÉTITIFS»

Dans l'esprit des bourgeoisies des pays concernés, en permettant aux groupes monopolistes les plus puissants en Europe, de déborder largement le cadre national, et donc d'acquiescer une taille beaucoup plus importante, grâce à la prise de possession du marché européen, le Marché Commun doit rendre ces groupes capables de rivaliser avec les plus grands groupes monopolistes du monde, notamment les groupes américains. Ceci qui signifie la rationalisation de l'appareil de production dans les pays du Marché Commun, avec la réduction des coûts, va s'accompagner de l'intensification du travail et de l'exode rurale. Et le Marché Commun auquel sont contraints de recourir les capitalistes européens, va être aussi le champ d'une âpre concurrence entre eux.



Rencontre entre Nehru et Nasser. La conférence de Bandoeng, des pays du Tiers-Monde, en 1955 : une date dans le déclin de l'Europe coloniale.

Chirac à la mairie de Paris

PONIATOWSKI LE SURVEILLE DEJA !

Selon toute vraisemblance, Chirac sera élu maire de Paris aujourd'hui à 10 heures. Normalement l'élection ne devrait comporter qu'un seul tour, les groupes de la «majorité» ayant effectivement la majorité absolue. Même si deux tours étaient nécessaires, en supposant que les élus des listes d'Ornano ne votent pas pour Chirac celui-ci serait malgré tout élu au second tour à la majorité simple.

Chirac dispose au moins de 51 élus, alors qu'il n'y a que 15 élus sur les listes d'Ornano, tandis que trois élus de la liste Frédéric-Dupont n'ont pas d'appartenance bien définie, mais semblent toutefois plus proches de Chirac que de d'Ornano. Les partis d'union de la gauche comptent quant à eux 40 élus.

Normalement, si tous les élus des listes d'Ornano votent avec ceux des listes Chirac, ce dernier aura 69 voix tandis que Fizbin, candidat de gauche à la mairie en aura 40. Il sera intéressant de voir si Chirac recueille effectivement ces 69 voix.

Chirac sera donc le nouveau premier maire de Paris,

et son nom s'ajoutera à une liste interrompue il y a plus d'un siècle et dont plusieurs titulaires finirent sous les coups de la révolte populaire. De quel pouvoir disposera-t-il ? Lorsque la réforme du statut de Paris était débattue à l'Assemblée Nationale, Poniatsowski avait clairement affirmé que : «Paris ne sera jamais une ville comparable en tous points aux autres communes françaises puisque s'y trouvent réunis les rouages administratifs de l'État et les rouages politiques de la nation. D'où l'existence et le maintien du préfet de police, qui continuera également à détenir ses pouvoirs actuels de réglementation». En fait la surveillance du pouvoir central sur la mairie de Paris ne se limitera pas à la présence d'un préfet de police. Un texte vient de paraître au Journal Officiel retirant au maire de Paris, contrairement aux autres villes : «L'instruction des demandes de permis de construire, certificats de conformité, et de manière générale toutes les affaires relatives à l'utilisation du sol ainsi que la préparation des décisions correspondantes». Ces pouvoirs seront du ressort du préfet de Paris.



Le futur bric-à-brac de Chirac, maire de Paris

Par rapport aux pouvoirs déjà limités des maires ordinaires, le maire de Paris aura donc une latitude encore plus restreinte. Et il ne fait pas de doute, étant donné les rivalités qui opposent Chirac à Giscard que Poniatsowski donnera des instructions au préfet de Paris pour surveiller de près la gestion de Chirac et restreindre ses attributions.

PUTEAUX

Les candidats socialistes ont déposé une plainte après les dernières élections. Ils s'en prennent à la constitution des listes électorales : de nombreux électeurs seraient domiciliés dans des immeubles disparus, ou même dans des rues entièrement volatilisées. Certains seraient inscrits deux fois.

LES PRÉFETS DE PARIS

Le préfet de Paris conserve ses fonctions de police sur Paris.

Le préfet de Paris exerçait auparavant les fonctions de maire de Paris. Désormais, il ne devrait être que le représentant de l'État. Mais Paris étant considéré comme un département, il assurera le pouvoir exécutif du Conseil Général qui en l'occurrence est composé des conseillers municipaux. Le préfet de Paris sera également préfet de la région Ile de France.

Pour remplir cette fonction de préfet de Paris et de préfet de la région Ile de France, le pouvoir a fait appel à l'actuel préfet de la région Ile de France, Lucien Lanier, quant à l'ancien préfet de Paris, Jean Taulelle, il a été nommé préfet hors cadre.

Le nouveau préfet de Paris a été nommé, comme c'est bizarre, entre les deux tours des municipales, alors que Poniatsowski avait acquis au vu des résultats du premier tour la certitude que Chirac serait élu. L'ancien préfet de Paris, Taulelle était chiraquien bon teint. Par contre le nouveau préfet, Lanier n'a aucune affinité particulière pour le chef du RPR, c'est un ancien chef de cabinet de Poniatsowski.

En principe, il avait été prévu que la nomination du préfet se ferait après l'élection du maire et que celui-ci serait consulté, la déconfiture des listes de d'Ornano a précipité les choses et décidé Poniatsowski à abandonner la concertation.

Le préfet de Paris sera assisté de trois directeurs, un pour l'administration générale, un pour les affaires économiques et un pour l'urbanisme et les équipements. Ils auront un rôle de surveillance du maire de Paris : contrôle de la gestion du personnel communal, gestion communale dans le domaine sportif et scolaire ; un contrôle des finances, des sociétés concessionnaires, etc...

CONSEIL DE PARIS : Répartition

DROITE	RÉPARTITION						Total
	RPR	CNI	CDS	RAD.	RI	D.Dr.	
Chiraquiens	31	5		2		13	51
Ornanistes	2		6	1	5	1	15
Indéfinis			1		2		3
TOTAL	33	5	7	3	7	14	69

GAUCHE

PCF	22
PS	14
UGSD	1
MRG	2
Gaullistes	1

La répartition par groupes politiques des élus de la droite au conseil de Paris ne correspond pas exactement aux divisions en deux grands blocs de la majorité parlementaire. La plupart des groupes, y compris : le RPR, sont représentés à la fois sur les listes de d'Ornano et sur les listes de Chirac. Les deux listes se sont efforcées de présenter un éventail complet de politiciens pour pouvoir prétendre au titre de liste d'union, Chirac mettant des RI, des CDS et des radicaux sur ses listes tandis que d'Ornano débauchait des RPR.

GISCARD : TOUJOURS L'INCERTITUDE

Pour l'instant, Giscard et son gouvernement ont opté pour l'immobilisme : le communiqué publié à l'issue du conseil des ministres ne comporte l'annonce d'aucune des initiatives dont il était tant question depuis quelques jours : remaniement ministériel, changement du mode d'élection pour les législatives, référendum sur l'Europe, etc...

Il trace cependant une orientation politique, celle que le président de la République compte adopter à la suite de l'échec de sa «majorité». Avant même de recevoir un début d'application, elle est déjà bien mal en point : rejeter une «attitude défensive», et mettre sur pied un «programme d'action» comportant certainement les fameuses réformes chères à Giscard ? Il y a deux «mais» : plus personne n'y croit, et Chirac n'en veut pas, lui qui a pour principal souci de «faire face à la coalition socialo-communiste».

S'agit-il de «mettre fin aux divisions de la majorité» ? En paroles, tout le monde, à droite, se proclame

d'accord là-dessus, mais en pratique, chacun entendra le faire à son profit exclusif. En particulier, les prises de position des dirigeants du RPR au soir du deuxième tour rejettent toute idée de devoir se plier à l'arbitrage du premier ministre pour la désignation des candidats de la «majorité» aux législatives.

TROP TARD POUR LE «PACTE MAJORITAIRE»

Certes, la proposition de «pacte majoritaire pour la prochaine législature» aurait pu répondre aux vœux du RPR, qui peut craindre, dans l'hypothèse d'une courte victoire aux prochain

es élections législatives, les renversements d'alliance auxquels rêvent giscardiens et centristes. Mais, là encore, la question de l'équilibre à établir entre des forces qui s'affirment directement concurrentes risque fort d'y faire obstacle : les chiraquiens sont-ils prêts à faire des concessions pour consolider une alliance avec des forces qu'ils considèrent comme des perdants éternels ?

UN REMANIEMENT DIFFICILE

Le communiqué de Giscard ouvre donc plus de questions qu'il n'en résout. Il faudra cependant en revenir aux initiatives concrètes : le remaniement gouvernemental, d'abord. C'est maintenant chose à peu près sûre. Mais quel sera son contenu ? Comment respecter le délicat équilibre instauré à ce niveau entre

les différentes formations de la majorité, alors que certains battus, comme Durafour, sont les principaux personnages de leur parti politique ? On comprend que les allées et venues se multiplient à l'Élysée, sans que la composition du futur conseil des ministres ait encore pu être dessinée.

PETITES MESURES DU «GRAND PARTI DU CENTRE»

Après quoi, il faudra encore régler la question du mode d'élection pour les législatives : les petits partis du centre, radicaux, démocrates-chrétiens, transfuges du RPR comme Stirr, ne cessent de faire pression en vue de l'adoption de la proportionnelle, mais le RPR y est formellement opposé.

De même, se posera la

question, éternellement agitée depuis l'avènement de Giscard, de la formation d'un «grand parti centriste», regroupant ces formations avec les Républicains Indépendants. Mais comment réussir aujourd'hui, dans la défaite, ce qui s'est avéré impossible au lendemain de la victoire de Giscard, en 1974 ?

En conclusion, le président de la République s'affirme disposé à définir une «stratégie», dont il nous fera part, après en avoir parlé à son premier ministre. Naturellement, il s'est bien gardé de la faire dès le lendemain des élections : face aux contradictions qu'il rencontre, il en aurait été incapable.

Courrier du cœur

En application des directives présidentielles, Barre a écrit aux différentes formations de la «majorité» pour les inviter à le rencontrer. Il est probable que toutes se rendront à son invitation. De toute part, la «concertation» est à l'ordre du jour, après la défaite subie dimanche dernier. De là à ce que ces messieurs en aient tous la même conception, il y a un pas que le premier ministre n'est pas près de franchir.

POLITIQUE

En bref... En bref...

BUSINESS

Le «marché du siècle», portant sur l'équipement de l'armée de l'air de quatre pays européens, avait été enlevé par l'avion américain YF 16. La signature définitive du contrat, qui devait avoir lieu le 1^{er} avril, est repoussée : les États-Unis n'auraient pas tenu leurs engagements d'en faire fabriquer une partie dans les pays concernés.

GIR...OUETTE

Le torchon brûle entre Beullac, ministre du chômage, et Charpentier, de la CGC. Ils ne parviennent pas à se mettre d'accord pour savoir lequel des deux a annulé la rencontre qu'ils devaient avoir. En tout cas, Charpentier continue à avoir des difficultés à l'intérieur de son organisation, qu'il voulait embarquer, aux côtés des PME, de la FNSEA et d'un syndicat de médecins, dans les «groupe initiative et responsabilité», à l'odeur plutôt chiraquienne.

PAS NOUVEAU

Le Guen, dirigeant de la CGT cadres, interviewé à la radio, a fourni son «modèle de gestion démocratique» : le fonctionnement des entreprises nationalisées dans les années qui ont suivi 1945. Les mineurs, sillonnés dans la «bataille de la production», apprécieront.

ARTIFICIER

«Si les organisations syndicales sont privées de leur droit de négociation, il y aura des explosions» : c'est ce que Ségué a déclaré à Ouest-France. En demandant qu'on l'aide à les empêcher.

KRIEG SPIEL

«Le président, M. Chirac et M. Mitterrand, s'ils pouvaient se mettre sur la même longueur d'ondes, on ferait une France terrible». Cette forte pensée est due au génial Bigeard. Avec lui comme chef d'état-major, peut-être ?

Parti Socialiste

LA DIFFICILE «REMISE EN ORDRE»

La défaite qu'elle a subie aux élections agite, c'est bien naturel, la «majorité». Mais, de l'autre côté, la victoire remportée suscite aussi des remous. Pour l'instant, c'est essentiellement à l'intérieur de chacun des deux partis du programme commun que ceux-ci se déroulent, et particulièrement au parti socialiste.

En effet, la direction du PS ne cesse d'affirmer, depuis quelque temps, que le parti doit se transformer en «parti de gouvernement». Victimes présumées de cette «remise en ordre» : le CERES, tendance la plus favorable à l'unité avec le PCF, d'une part ; et, d'autre part, le réseau d'influence personnel que Rocard, en adhérant au PS, a amené avec lui du PSU.

Récemment interviewé à la télévision, Mitterrand n'avait guère fait mystère de son projet de rendre le parti socialiste «plus cohérent». Hier matin, c'était le tour de Chevènement, leader du CERES, qui a confirmé à sa manière les complots qui se trament. Quelques phrases lâchées montrent son amertume. «Nous n'en sommes pas encore à avoir une

tendance «godillot» (inconditionnelle d'un dirigeant à la manière gaulliste) au sein du PS». Autrement dit : Mitterrand essaie de gouverner le parti socialiste à la

gots de la droite, je dis qu'ils font un travail contre le parti». Ne pas dénier l'existence de ces gens, c'est la reconnaître. De même qu'à propos de Ro-

C'est que, au fur et à mesure que la victoire semble plus proche, les appétits s'aiguisent au sein de la social-démocratie. Déjà, les listes présentées aux municipales avaient donné lieu à des dosages difficiles entre les différentes tendances. Aujourd'hui, les quelques perdants se trouvent mis en accusation avec leur tendance toute entière : ainsi de la Fournière et Dreyfus, proches amis de Rocard, battus à Orléans et à Troyes. Ainsi du CERES, à qui la direction socialiste reproche, en plus des interventions minables de Sarre lors de la campagne parisienne, d'avoir à tort laissé la tête de liste au PCF dans quelques villes comme Reims et Saint-Etienne, et d'avoir même, à Toulon, fait cause commune avec le PCF contre leur propre parti, ce qui a causé la déroute de l'amiral Sanguinetti au premier tour.

Quand la direction du parti socialiste prétend transformer sa formation en parti de gouvernement, elle se trompe manifestement : c'est déjà fait, avec toutes les rivalités et les intrigues que cela comporte en bonne république bourgeoise.



Mitterrand à Chevènement : «Mon cher, je vais vous remettre en ordre».

manière dont de Gaulle s'imposait aux formations gaullistes. «S'il y a des socialistes qui sont assez bêtes pour reprendre (à l'égard du CERES) les ra-

card, Chevènement a déclaré «ne pas vouloir s'immiscer dans les querelles entre tel et tel» : ce qui revient, là aussi, à confirmer leur existence.

LUTTES OUVRIÈRES ET PAYSANNES

L'ALP-OUEST révèle

LE CREDIT AGRICOLE FAIT SAISIR UN PAYSAN

C'est actuellement que les suites de la sécheresse sont le plus durement ressenties par les paysans : en effet, le manque de production de cet hiver et l'achat d'aliments (à un prix spéculatif) dû au manque de fourrage se répercutent depuis quelques mois sur la trésorerie des exploitants.

Dans la région de Nantes, un agriculteur est particulièrement touché, il a une exploitation importante, même trop importante, plus de 40 ha, et un troupeau de 80 vaches et 30 truies.

Cette exploitation a comme beaucoup d'autres connu une progression rapide, cette progression s'est faite sous l'influence de tout un environnement, le pouvoir politique avec ses plans de développement et ses 10% sur le matériel agricole, les entreprises économiques qui nous incitent toujours à produire davantage, ainsi que les concessionnaires dont le seul objectif est de vendre du matériel ; ils proposent même des moyens de financement sans se soucier des conséquences que cela aura sur le revenu et les conditions de vie de l'exploitant.

Comme beaucoup d'entre nous, cet agriculteur a eu des difficultés pour rembourser les annuités de quelques prêts à la fin de

l'année 76 ; dès janvier le Crédit le somme par lettre recommandée de rembourser la totalité de ses emprunts, c'est légal nous dirait-on, il est prévu dans les contrats de prêts qu'il suffit d'une seule annuité payée avec retard pour que la banque puisse exiger le remboursement immédiat de la totalité des emprunts.

Devant cette situation inacceptable, une équipe composée de paysans travailleurs et de militants de la FDSEA s'est retrouvée et a contrôlé le Crédit pour stopper immédiatement cette procédure.

Nous avons rencontré au Crédit deux attitudes différentes : d'un côté, on nous affirme que la procédure n'est qu'une procédure de saisie

conservatoire et que finalement les choses s'arrangent on en tiendra compte etc...

On nous rassure. Mais pendant le même temps, la procédure suit son cours, l'affaire va comparaître devant le tribunal de grande instance, dans les délais prévus par la loi, c'est à dire rapidement maintenant.

Pourtant, à l'occasion des différentes rencontres prévues et imprévues, nous avons trouvé certains terrains d'entente.

Nous avons obtenu le prêt sécheresse qui était refusé au départ, ce prêt a permis de rembourser les annuités en retard, donc la situation est à jour aujourd'hui.

Nous avons obtenu par ailleurs la garantie que le Crédit s'engageait à revoir l'ensemble du financement de cette exploitation, si il y a des difficultés de trésorerie, c'est en partie à cause d'un financement mal adapté.

Tout le monde reconnaît que la situation est bonne sur le plan du bilan, que nous avons réalisé et discuté avec les techniciens du Crédit, mais que la situation de

trésorerie est catastrophique et qu'il faut y trouver une solution.

Nous étudions actuellement les différentes responsabilités.

Ce paysan n'est pas responsable de la sécheresse de l'an dernier, il n'a pas à en subir les conséquences plus que d'autres.

Il est vrai que des catastrophes comme la sécheresse de l'an dernier pénalisent toujours ceux qui ont le plus de difficultés par avance ; le capitalisme se sert toujours des crises pour éliminer les plus faibles. Que le Crédit le sache bien, nous n'accepterons pas que cette affaire comme d'autres, soit transférée au tribunal.

Nous exigeons du Crédit qu'il renonce immédiatement aux poursuites engagées et qu'il prenne les moyens de les arrêter et que par ailleurs, il revienne rapidement le financement nécessaire à la marche de cette exploitation.

Des militants de Paysans-Travailleurs et FDSEA - Loire-Atlantique

(Extrait d'ALP-OUEST, n° 179, 21 mars)

GRAND CONCILIABULE DES MINISTRES DE L'EUROPE VERTE AUJOURD'HUI

CONSEIL DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE A BRUXELLES LES 25, 26, 27 MARS

Après l'échec des négociations de la commission des technocrates de l'Agriculture, sur la fixation des prix agricoles, cette nouvelle réunion a peu de chance d'aboutir.

Début avril pourtant, les compromis devront être passés entre les Neuf car débute la nouvelle campagne.

Les contradictions entre les Neuf sont telles que les solutions mécontenteront tous les producteurs. Les prix agricoles ne devraient augmenter que de 6% en France ce qui reste bien en deça du taux d'inflation. Le lait sera vraisemblablement taxé et la viande bovine n'augmentera que d'un pourcentage de 3%. Ces

mesures de crise provoquant un mécontentement chez les paysans que le succès de la gauche aux élections n'a pas calmé.

CEE : DU VENT GÉNÉREUSEMENT DISTRIBUÉ AUX AGRICULTEURS DE MONTAGNE

La volonté affirmée des paysans de montagne et plus généralement des régions défavorisées, de rester au pays, avait contraint la bourgeoisie à envisager une aide aux «zones défavorisées». La commission de Bruxelles a statué : plus question d'indemnité compensatoire accordée à tous mais seulement des prêts spéciaux de modernisation et des bonifications d'intérêt accordés aux plus compétitifs.

LUTTES OUVRIÈRES

les «gêneuses» de la sescosem

Par Julien LEBLOND

Licenciées, elles bravent la politique de chômage de Thomson
• 1 300 ouvrières qui disent : non à l'escroquerie des contrats à
durée limitée • Les premiers succès et toujours la menace
quotidienne des flics...

«Maintenant, examinons rapidement la troisième affaire de la matinée... Société Thomson contre Antoinette Avilès et Jacqueline Chalvin.» Cela se passait le 16 mars dernier dans une des salles du tribunal de Grenoble. Le juge, des référés est pressé ce matin là, de voir sortir de la salle un public inhabituel d'une centaine d'ouvriers et d'ouvrières de la Sescosem qui accompagnaient deux des leurs, deux ouvrières que la Thomson traînait en justice parce que - scandale - elles continuaient de venir travailler à l'usine malgré l'expiration de leur contrat de six mois : «Ne faisons pas perdre de temps à toutes les personnes qui se sont déplacées...» Le juge réagit un peu à la manière de Barre devant les «porteurs de pancartes» et les «brailards» qui réclament de «vivre et travailler au pays»...

Sourd à ces revendications, le verdict est tombé deux jours plus tard, sans surprise : la société Thomson a raison, elle est autorisée à se débarrasser des 2 «gêneuses» par tous les moyens qu'elle juge bons, y compris par la force

DES «VEDETTES» ?

Même portées au premier plan de la lutte contre le chômage aujourd'hui, Antoinette et Jacqueline se défendent d'être des «vedettes», comme certains chefs les en accusent. «Cela fait à peine 5 mois que je suis mariée, dit Jacqueline, on trime pour s'installer. Mon mari est ouvrier dans une usine de mécanique générale. Dans les conditions actuelles, il faut travailler à deux pour espérer s'en sortir. C'est pour cela que je veux conserver cette place.» Elle garde un trop sévère souvenir des heures passées dans les files d'attente de l'ANPE quand, licenciée de son emploi de coiffeuse, il fallut accepter de signer les contrats que proposait la Sescosem en septembre et octobre 76.

Antoinette, elle, s'est résolue à expliquer dans une lettre ouverte à tous les travailleurs de la Sescosem que la lutte qu'elle mène n'est pas uniquement la sienne. C'est son premier emploi après un apprentissage écourté de dactylographie qui ne lui a ouvert aucun débouché. 1 900 F par mois. Les 3/4 de son salaire d'ouvrière en équipe sont un précieux secours pour le budget familial. «Ma mère me soutient totalement raconte Antoinette, je lui explique comment nous menons la lutte et elle me dit qu'il faut tenir, tenir jusqu'au bout.»

«On vous gardera, s'il y a du travail», répétait Subot, le chef du personnel. En six mois, Antoinette a été «promenée» de poste en



Le 16 mars, à la sortie du tribunal, Jacqueline et Antoinette prennent la parole pour remercier tous ceux qui étaient venus leur témoigner leur solidarité.

poste. Tantôt à mettre des plaquettes dans des fours jusqu'au jour où le chef a estimé qu'elle cassait trop de plaquettes, tantôt à mettre des transistors en boîte. Jacqueline est allée grossir les rangs des ouvrières sous contrat au bâtiment C. Sous la férule de M. Philippe, un «ancien de l'armée», le chef qui fait grimper les rendements au pas de charge ; pour un même travail qui consiste à redresser à l'aide de précelles les pattes de transistors minuscules, les rendements varient du simple au double selon que l'on est au bâtiment I ou casernée dans l'atelier de M. Philippe.

Et si, seulement, en surmontant cet esclavage quotidien, il y avait au bout du compte, un petit espoir d'être embauchées définitivement ? Ce sont ces bruits qui n'ont cessé de courir jusqu'au moment où, au début du mois de mars, elles ont été convoquées individuellement pour s'entendre dire qu'on n'avait plus besoin d'elles.

«VOUS NE VOUS ENNUYEZ PAS TROP ?»

Jacqueline est convoquée le 5 mars, à 16h, un quart d'heure avant la sortie du travail et l'expiration de son contrat.

«votre contrat est terminé. Nous vous remercions» tranche le chef qui n'a pas poussé l'affront, comme il

l'a fait auparavant, à proposer, en guise de reclassement, l'adresse d'une agence de travail intérimaire.

«Ce que vous faites est parfaitement illégal» répondent les déléguées syndicales qui ont accompagné Jacqueline, «en vertu du protocole signé en juin 68, vous deviez nous en avertir au minimum 15 jours auparavant.»

En sortant du bureau directorial, la décision est prise : «On propose de commencer de faire ce qui a été discuté dans les réunions de filles sous contrat : tu reviens travailler ici tous les jours, tout le monde est d'accord pour vous soutenir.» Jacqueline acquiesce, ravie : «Je suis d'accord, c'est ce que j'attendais qu'on me propose.»

Depuis 2 semaines, Antoinette et Jacqueline sont là. Elles sont attendues à la sortie du car par les déléguées CGT et CFDT et les ouvrières de l'atelier avec qui elles gagnent leur poste de travail.

Jacqueline enfle la blouse et se présente à son chef qui lui refuse tout travail. Elle s'installe et prend le travail qui se trouve.

«C'est pas la peine de chauffer la chaise» lance le chef au passage.

«Vous ne vous ennuyez pas trop ?» répète-t-il, l'air narquois.

«Non, je ne m'ennuie pas !» répond Jacqueline.

«Et votre équipe de délégués, vos gardes du corps,

ils ne sont pas là ?»

«Je n'ai que 3 numéros à faire sur le cadran du téléphone et ils sont là.»

«JE RESTE ICI»

«L'ambiance de travail a complètement changé» explique Antoinette qui reste accrochée à son poste au bâtiment I. Elles sont 5 autour d'une grande table à redresser quatre mille transistors par jour et à les disposer sur une plaque, 5 ouvrières qui sont embauchées depuis plusieurs années et qui sont aux petits soins pour Antoinette. L'huissier arrive escorté par tout le ban et l'arrière ban du personnel d'encadrement ? Aussitôt elles battent le rappel de toutes les filles qui travaillent dans la grande salle à proximité. L'huissier ne reste que 5 minutes, pour le sacrosaint constat :

«Mademoiselle, je viens vous dire que ce que vous faites là est illégal. Cela vous mènera loin. Je vous commande de partir.»

«Je reste ici», rétorque Antoinette, imperturbable.

«Comme vous voudrez...» note chaque fois l'huissier avant de tourner les talons.

«On discute beaucoup plus entre nous des contrats qui sont une véritable escroquerie, du chômage, de la vie difficile et aussi de politique», confie Antoinette. «C'est pour cela aussi que cela ne m'impressionnait pas du tout de me trouver au tribunal sur le banc des accusés.»

Après leur 7 h 75 de travail, Antoinette et Jacqueline remplissent leur feuille de production. Elles en remettent une photocopie au chef qui leur a supprimé leur carte de pointage.

Il en est ainsi depuis 15 jours, avec, en plus, depuis une semaine, la menace de se trouver nez à nez un matin avec un escadron de flics qui tente de leur barrer l'accès aux ateliers...

L'ESCROQUERIE DES CONTRATS

Cette bataille contre les contrats de chômage de Thomson avait été mûrement préparée. Elle a été payée il y a près d'un mois d'un premier succès : quatre-vingt huit ouvrières ont été embauchées définitivement. Les chefs avaient épinglé la note de service dans les ateliers. «Et si c'était un piège pour nous faire baisser les bras ?» se demandaient certaines... Non, ce n'était pas un piège, les contrats proposés étaient en bonne et due forme. Deuxième recul du patron pour tenter de tempérer le mouvement de révolte : tous les contrats qui, un à un, vont arriver à échéance au mois d'avril

sont prolongés de quinze jours. Le patron s'est aussi sans doute donné le temps de se mettre en règle avec sa propre loi et en particulier avec ce protocole d'accord signé en hâte après le mouvement de mai 68 où il est clairement stipulé que la Sescosem ne devra pas compter plus de 5 % d'ouvriers sous contrat, que ces contrats ne devront pas excéder quatre mois et que leur non renouvellement devra être indiqué 15 jours avant expiration... Autant de clauses strictes que Thomson piétine en toute impunité.

«L'escroquerie des contrats», accuse Antoinette. Les militants syndicalistes de l'usine ont martelé cette idée pendant des mois, montrant que c'était une pièce du plan de liquidation de la Sescosem élaboré dans les couloirs des grands bureaux du boulevard Hausmann, où siège la toute-puissante Thomson. Les ouvrières en sont de plus en plus convaincues à mesure que se mettent en place des équipes en 3x8 et que se met en route un plan de 125 licenciements de techniciens et d'OP...

Lettre ouverte d'Antoinette à tous les travailleurs de la Sescosem et de la DTE

«Pour moi, Antoinette, c'est mon premier boulot. Avant, je suivais des cours à la PPS mais, dès 18 ans, je n'ai pu continuer, étant l'aînée de 6 enfants. Donc, je dois faire tout mon possible pour garder mon emploi et, pour cela, il faut que je me batte.»

Je suis revenue à mon poste pour montrer à la Direction que je désapprouve ses méthodes et il est vrai que l'avis des délégués des syndicats, des militants ainsi que de beaucoup de personnes m'a beaucoup aidé et m'a donné le courage de persister dans ma décision.

Beaucoup disent que nous savions d'avance qu'au bout de six mois, on partirait ; oui, nous étions obligées d'accepter ce travail car nous n'en avions pas d'autres.

Et maintenant que nous savons que la Direction est en faute, nous ne voulons pas nous laisser faire : elle n'a qu'à respecter ses engagements !

D'autres disent que ce que nous faisons ne nous mène à rien.

C'est faux. Ce n'est pas pour rien que la Direction a rallongé tous les contrats de six mois, de quinze jours de plus. Elle sait qu'elle est dans son tort ; elle ne sait pas comment agir, elle piétine. La Direction a peur, oui, que tous les CDD (contrats à durée déterminée) fassent comme nous. Il faut lutter car nous sommes dans notre droit. Montrons-lui que nous ne nous laissons pas faire !

Il y a une chose que nous tenons à préciser. Ce que nous faisons, nous ne le faisons pas seulement pour nous ; nous nous battons pour tous car, si nous partons, bientôt d'autres partiront. La Direction ne fait pas de cadeau.

Ce n'est pas la lutte de deux cas particuliers, c'est la lutte de tous !

St Egrève, le 21 mars 77

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Tramoni, assassin de Pierre Overney est abattu de 5 balles

Antoine Tramoni a été abattu mercredi soir, de 5 balles de 11,43 à Limeil Brevannes (Val de Marne) par deux inconnus qui se sont enfuis à moto. L'attentat a été revendiqué par un «noyau armé pour l'autonomie populaire Pierre Overney», groupe inconnu jusque là.

L'assassinat de Tramoni survient cinq ans et un mois environ après l'assassinat du jeune ouvrier révolutionnaire Pierre Overney, assassiné par la milice patronale alors qu'il distribuait un tract devant Renault, porte Zola, au lendemain de son licenciement. Pierre Overney, militant à la «Cause du Peuple», diffusait ce jour là un tract, invitant les ouvriers de Renault à manifester le soir même, pour soutenir un ouvrier immigré licencié de son usine parce qu'il était révolutionnaire. Les diffuseurs se firent agresser par des vigiles en civil, spécialement embauchés pour empêcher les «maos» de s'exprimer. Un des vigiles sort du groupe. Il dégaine un pistolet (qu'il n'avait pas le droit de porter), vise Pierre et l'abat froidement devant la porte de Renault. Antoine Tramoni l'assassin, ancien adjudant, était membre de la milice patronale de Renault. La Régie prétendit toujours que c'était de son propre chef que Tramoni était armé. De puissantes manifestations regroupèrent 50 000 puis 200 000 travailleurs le jour de l'enterrement de Pierre, dont de nombreux ouvriers du PCF indignés par les propos révoltants de la direction du PCF traitant Overney de «provoicateur» et de «complice du pouvoir» !

Au procès qui s'ensuivit, Tramoni fut condamné simplement à 4 ans de prison.

Comité de soldats de Bourg-St-Maurice, sept soldats arrêtés

Un soldat du 7^e BCA de Bourg-St-Maurice vient de révéler que 7 soldats (dont un responsable du CDJA) ont été arrêtés sous l'accusation d'appartenir au Comité de soldats. C'est la riposte des autorités militaires à une conférence de presse tenue au début du mois par la Coordination régionale Rhône-Alpes des comités de soldats, qui exigeait des droits démocratiques pour les soldats.

Le juge Pascal trainé en correctionnelle !

L'affaire de Bruay en Artois ira en correctionnelle. C'est ce que vient de décider le tribunal de Rennes devant lequel le procès du juge Pascal, pour violation du secret professionnel (sur

plainte des époux Leroy) revenait hier. Le juge Pascal a décidé de ne pas faire appel de cette décision, très dure, et d'aller en correctionnelle faire le procès de cette justice.

Procès des Bretons en cour de Sûreté

Le procès des sept bretons durera encore plus d'une semaine. Hier de nouveaux témoins cités par la défense ont témoigné, dont le Dr. Guy Caro, responsable du F.A.S.A.B. «C'est le pouvoir qui porte atteinte à l'intégrité du territoire». Il a développé ce point dans une longue déposition introduite par une déclara-

tion en langue bretonne. M. Caro reprenant l'histoire du mouvement breton a accusé les services du Ministère de l'Intérieur d'avoir monté une machination politique et policière lors de la grande rafle anti-autonomiste d'octobre 75. L'audition des témoins se poursuivra jusqu'à lundi.

Paris

LA LIBRAIRIE L'HARMATTAN ATTAQUEE PAR DES AGENTS D'HASSAN II

L'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique communique :

«Dans la nuit du 19 au 20 mars 1977, les locaux de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique ont été l'objet d'une agression. Des individus liés aux agresseurs du peuple sahraoui ont pénétré par effraction dans les locaux et ont cherché à neutraliser l'action de l'Association en emportant des fichiers et des documents et ont causé d'importants dégâts en ouvrant les robinets d'eau.

Cette action montre par elle-même l'état de faiblesse des agresseurs marocains et mauritaniens. Elle renforce la détermination de l'Association à poursuivre son travail d'information vis-à-vis de l'opinion publique fran-

çaise et à soutenir la lutte du peuple sahraoui.

Nous lançons un appel à toutes les personnes attachées à la liberté d'expression, à soutenir l'action de l'association qui cherche à faire connaître les justes droits du peuple sahraoui à l'indépendance.

Les dégâts sont évalués à 15 000 NF. Mais plus encore que les déprédations, c'est le vol du matériel de travail de l'Association qui constituait le but de l'attaque de la librairie. Un responsable de l'Association nous a déclaré que dans la dernière période, se sont multipliées les tentatives de sabotage du travail de l'association : stands de presse attaqués à Lille par des membres de

l'USFP (Union Socialiste des Forces Populaires dont le secrétaire participe au gouvernement marocain), à Strasbourg par des membres de l'UNEM (Union National des Etudiants Marocains au sein de laquelle par la terreur contre les militants progressistes, l'USFP et les révisionnistes se sont imposés).

A Strasbourg encore, c'est un meeting qui a été l'objet de provocations. La grande activité de l'Association des Amis de la RASD ces dernières semaines (15 meetings en 15 jours en février, à Martignes, Romans, Orléans, Nantes...), leur succès exaspère la haine des ennemis du peuple sahraoui. D'autant plus que la situation d'Hassan

n'est guère brillante : au Maroc d'abord mais aussi échecs militaires au Sahara avec pour conséquence le début d'un isolement d'Hassan au sein du monde arabe et de l'OUA.

L'Association procède ces jours à une collecte de signatures pour soutenir le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. C'est sans doute cette liste de signatures qui était un des buts de l'agression contre la librairie : mais sur ce point l'opération a été un échec !

Librairie L'Harmattan
18 rue des Quatre Vents
Paris
BP 236 75264 Paris Cédex
06 CCP 1930394 K Paris
Tél : 033.79.10

Montbéliard

PEUGEOT POLLUEUR !



Près des usines Peugeot de Montbéliard, coule une rivière, l'Allan. Du moins c'était encore une rivière avant que Peugeot la transforme en égout, en y déversant des hydrocarbures. Pendant plusieurs années, les sociétés de pêche et les associations de riverains ont mené la lutte contre Peugeot pour obtenir que cesse la pollution, qu'ont prouvée plusieurs prélèvements. Finalement, en décembre 1976, le tribunal a condamné l'ancien directeur de l'usine à un mois de prison avec sursis et 5 000 F d'amende. Naturellement, le directeur a fait appel. L'affaire est repassée mardi à Besançon. Peugeot affirme avoir réduit la pollution, mais il faut croire qu'elle n'est pas supprimée puisque deux huissiers ont dû reconnaître, après avoir goûté des poissons de l'Allan : la chair est «immangeable, l'odeur de mazout est insupportable» !

L'arrêt du tribunal est reporté au début du mois de mai.

PLAFONDS FLOQUÉS AL'AMIANTE : UNGYMNASE FERME

Le gymnase du CES Jules Vallès au Puy en Haute-Loire vient d'être fermé pour que des travaux soient effectués. Les enseignants ont exigé que

soit neutralisé le plafond floqué à l'amiante et dont de fines fibres se détachaient sous forme de poussière, particulièrement cancérigène. Le cas du CES du Puy n'est pas isolé

Lyon

QUAND BOREL VOUS SERT DU HACHIS...

Chacun sait que les hachis sont généralement faits avec des «restes». De là à utiliser de la viande avariée, il y a un pas que les cuisiniers du restaurant «Petit Bourg» ont franchi. Ce restaurant installé dans le nouveau centre de la Part-Dieu à Lyon offrait à sa clientèle un hachis pompeusement appelé «moussaka». Or, un contrôle permit de trouver dans les frigos 15

discretion avec laquelle la presse locale a rapporté l'affaire.

Celle-ci s'ajoute à tout ce que l'on connaît déjà sur la nourriture servie par Borel notamment dans les restaurants d'entreprises et les cantines scolaires. Dans un dossier, le syndicat CFDT de la société Borel déclarait : «La nourriture fraîche disparaît. Elle est remplacée par des produits congelés, sur-



CFDT Borel

kilos de viande «en état de décomposition avancées». Les deux cuisiniers ont été condamnés il y a quelques jours à 4 000 et 2 000 F d'amende.

Il se trouve que ce restaurant appartient à la chaîne Jacques Borel. Ceci explique sans doute la

gelés et par des conserves. Il est certain que les produits congelés ou surgelés s'ils sont mal utilisés présentent un danger pour les consommateurs. Et comme dans les restaurants d'entreprises, on ne laisse rien perdre, on vous sert les produits plusieurs fois, c'est de là que vient le danger.

Podgorny en Afrique

LE LOUP DEGUISE EN GRAND-MERE

Podgorny, chef de l'Etat soviétique, en voyage en Afrique depuis le début de la semaine, a déclaré mercredi à Dar Es Salam : «L'Union Soviétique ne recherche aucune concession et ne désire acquiescer aucune base militaire ou quoi que ce soit d'autre en Afrique. Ce qu'elle veut c'est développer la coopération sur la base de l'égalité».

Mais qu'en est-il dans la réalité ? L'examen des faits montre ce que Moscou entend par égalité, et par coopération.

Le peuple angolais en a fait la triste expérience. Les «libérateurs» cubains, dépêchés par l'Union Soviétique afin soi-disant de chasser le colonialisme portugais, sont toujours en Angola. L'Union Soviétique lui a fait signer un traité «d'amitié et de coopération» qui justifie la présence des troupes du social-impérialisme sur le territoire angolais. Le traité stipule que les «2 parties

s'engagent à développer leur coopération dans le domaine militaire». En Tchécoslovaquie aussi, après l'invasion soviétique, un traité était signé entre les deux partis qui fixait «les conditions de stationnement provisoires des troupes soviétiques sur le territoire tchécoslovaque». C'était en 1968. Nous sommes en 1977, et le provisoire dure toujours.

Dans le domaine économique, Moscou multiplie les traités de toutes sortes afin de mieux piller les ressources des pays du Tiers-Monde.

Délivrant des bons et des mauvais points à ces pays, en tentant de les diviser, classant les uns en «forces progressistes» et les autres en «forces réactionnaires», afin d'empêcher leur unité, Moscou engage les premiers à suivre une voie «non capitaliste», qui ne serait pas le socialisme, mais qui s'orienterait vers... ! En fonction de quoi il les

engage à suivre une politique économique étatisée qui lui permet d'intervenir directement dans l'économie de ces pays par le biais d'accords de pays à pays.

Ainsi, il consacre 30% de ses exportations mondiale en machines et équipements souvent démodés, aux pays du Tiers-Monde. En contrepartie, ces pays doivent orienter leur production en fonction des besoins de l'Union Soviétique.

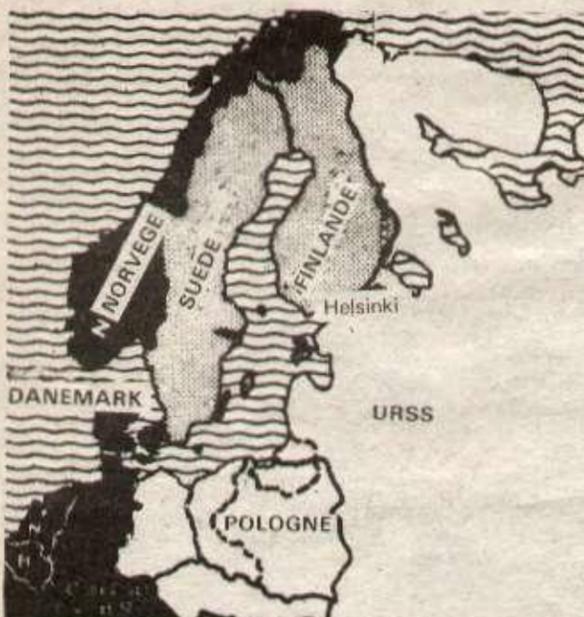
Dans le domaine maritime par exemple, ils signent des traités de coopération qui leur permettent de piller les fonds marins de ces pays. En Guinée-Bissau, le social-impérialisme a passé un accord lui donnant l'exclusivité de la pêche dans les eaux guinéennes.

Au Sénégal, un traité qui l'autorise à pêcher dans les eaux sénégalaises, y met comme condition de livrer une partie des prises au Sénégal. Les bateaux soviétiques dépassent leurs quotas d'une part et d'autre part, ne livrent pas une tonne de poissons.

Podgorny peut bien crier très fort qu'il ne veut pas de bases militaires et qu'il est pour la coopération sur la base de l'égalité, la réalité est toute autre. Ce qu'il s'agit en fait, c'est bien d'une politique de pillage systématique des ressources naturelles des pays du Tiers-Monde, d'une politique impérialiste de grande puissance qui veut placer les autres pays sous sa botte.

P.V.

Kossyguine inaugure une centrale nucléaire en Finlande



Kossyguine effectue une visite de cinq jours en Finlande au cours de laquelle il a déjà inauguré la première centrale nucléaire finlandaise installée par les Soviétiques. «L'URSS tient le renforcement des relations de bon voisinage avec la Finlande pour une victoire de sa politique étrangère» a notamment déclaré Kossyguine à cette occasion. Le bon voisinage tel que l'entendent les Soviétiques à l'égard de la Finlande est exemplaire : dans la presqu'île de Koïa à la frontière du pays, l'URSS dispose

d'une force militaire plusieurs fois supérieure au total de l'armée finlandaise. Ce qui lui permet de développer des relations économiques avec la Finlande dont la prise en main du programme d'énergie nucléaire constitue un exemple achevé : les concurrents des propositions soviétiques notamment les Britanniques ont été éliminés. Les Soviétiques s'assurent pour la première fois la maîtrise complète d'un projet industriel dans un pays occidental.

Allemagne

SOUS LA PRESSION AMÉRICAINE
SCHMIDT CONTRAINT
DE RÉVISER
SON PLAN DE RELANCE

Après le voyage de ses deux ministres des affaires étrangères et la défense aux États-Unis, Schmidt a dû se résigner à accepter de réviser ses plans économiques sur les instances américaines.

En janvier l'Allemagne avait fixé à dix milliards de Deutsch Marks les crédits destinés à des plans économiques. Carter exigeait le double. Bien que l'Allemagne juge ces propositions propres à alimenter l'inflation, parce que reposant sur une politique de restructuration et d'investissements productifs, elle a finalement été contrainte de mettre dans le circuit 16 milliards de Marks, destinés à des constructions de routes, des chemins de fer, des projets d'adduction d'eau, des projets de logement et d'énergie.

Bref, un programme de grands travaux qui répond plus aux projets de Carter de relance de l'économie mondiale, sous la houlette américaine qu'à la tentative allemande de ne pas avoir à payer cette relance en subissant les effets inflationnistes de cette politique. Les effets en retour pour le prolétariat européen vont être d'aggraver la pression sur les salaires et sur l'emploi.

LA RELANCE ET
LE CHÔMAGE MAINTENU
EN ALLEMAGNE

Le chômage atteint son niveau record en Allemagne en 1976. Dès la présentation du plan au mois de janvier, le gouvernement allemand ne faisait pas mystère que le chômage se poursuivait même après la reprise d'activité, ce qui lui permettait de rejeter la demande du syndicat DGB, de prévoir un budget de 20 milliards. Le rapport économique du gouvernement indiquait même que l'emploi n'était pas le problème numéro un, mais que «le rétablissement d'un degré raisonnable de stabili-

té des prix représentait une condition nécessaire à un essor économique continu et à une réduction effective du chômage». En d'autres termes, l'Allemagne refusait de se lancer dans un programme de relance du type de celui de Carter, tant que la «réussite» des plans d'austérité dans les pays européens n'était pas assurée. Schmidt ne voulait pas se trouver contraint de supporter par le biais de l'inflation une part trop grande de la reprise du fait que les produits allemands deviennent moins compétitifs, leur prix augmentant sans cesse à la suite de la baisse des monnaies par rapport au mark.

LA POLITIQUE MONDIALE
DE CARTER ET
L'ALLEMAGNE :
UN SUPER PLAN BARRE
POUR L'EUROPE

Le projet de relance que Carter s'engage à lancer aux USA en investissant 31 milliards de dollars en grands travaux, est au centre de ce qu'il appelle la coordination nécessaire des politiques économiques dont

l'essentiel sera discuté à Londres en mai prochain, au sommet des pays industrialisés. L'un des objets de cette coordination est de contraindre les pays économiquement les plus puissants, les États-Unis et en Europe l'Allemagne, à mettre en place des projets économiques de soutien. Ce qui revient à chacun de prendre une part dans cette relance. Pour l'Allemagne, cela veut dire payer en partie la relance européenne qui ne peut se faire que par elle. Prévoyant le maintien d'un haut niveau de chômage en Allemagne même, la RFA va poser des exigences draconiennes à des pays comme ses partenaires de la CEE dans le cadre de cette coordination. «Comment ramener l'ordre?» demandait le vice-président de la banque fédérale d'Allemagne. Il faut «aligner la tenue des prix et des salaires dans les pays à monnaie faible sur celle des pays qui ont déjà atteint une position plus stable». En d'autres termes, imposer un plan Barre renforcé partout en Europe, que ce soit avec le consensus, en adoptant «une discipline volontaire pour éviter une discipline imposée d'en haut» ou que ce soit avec les matraques.

Ainsi, par l'intermédiaire de l'Allemagne, Carter veut imposer à l'Europe une «remise en ordre» qui permette une relance de l'économie occidentale sous le leadership réaffirmé des USA. Les révisions des plans économiques allemands sont un pas dans ce sens.

En bref... En bref... En bref... En bref...

MOTION DE CENSURE
REJETÉE AU
PARLEMENT
EUROPÉEN

Une motion de censure déposée par les députés gaullistes et le PCF contre l'arrêt des ventes de beurre à l'URSS a été rejeté mercredi par le parlement européen par 95 voix contre 15. C'est la première fois qu'une motion de censure qui obligerait la commission européenne à démissionner, est déposée devant le parlement européen.

UN LABORIEUX DÉMENTI DE CORVALAN

est encore une fois publié longuement dans «L'Humanité», pour prouver qu'il n'avait jamais dit au «Nouvel Observateur» que Marchais avait fait une erreur d'analyse à propos de l'échange Corvalan-Boukovski.

En dehors des protestations d'amitié qui semblent indiquer les propos rapportés dans «L'Humanité», il est un démenti étrange : Corvalan n'aurait jamais dit que Zabaleta, le chef du camp de Tres Alamos était un brute et un monstre. Peut-être est-ce après tout un homme civilisé !

DES NÉGOCIATIONS USA-VIETNAM doivent s'ouvrir prochainement à Paris, a annoncé Carter. L'ordre du jour en serait la discussion pour lever tous les problèmes restant entre les deux pays. Il y en a au moins un que les États-Unis devront lever, c'est le refus qu'ils opposent à toute demande d'indemnisation pour les destructions énormes qu'ils ont accomplies au Nord et au Sud du Vietnam.

INDE

Maraji Desai a été désigné hier au poste de premier ministre, par le nouveau parlement indien en remplacement de Mme Indira Gandhi. Maraji Desai, leader du parti Janata, ancien ministre des Finances d'Indira Gandhi vient de passer 18 mois en prison pour s'être opposé à sa politique. Allié au «Congrès pour la démocratie», il dispose de la majorité absolue au parlement indien.

ITALIE

Une manifestation convoquée par le PCI a regroupé 200 000 personnes à Rome. En même temps, une autre manifestation appelée par les groupes d'«Autonomie Ouvri-

re» a rassemblé 20 000 étudiants et chômeurs sur les thèmes : «A bas la police syndicale» et «La véritable provocation c'est l'abstention», faisant allusion à l'abstention du PCI au parlement face à la politique de la démocratie chrétienne.

ANGLETERRE

Les libéraux ont sauvé le gouvernement Callaghan en acceptant de voter avec lui contre la motion de censure déposée par le parti conservateur. Cela mène à une transformation profonde dans la politique anglaise : pour la première fois une sorte de coalition se dessine, le parti libéral a exigé en échange de son vote d'être consulté sur tous les problèmes.

L'ARGENTINE UN AN APRES

la résistance s'amplifie

Par Hélène VARJAC

En mars 76, l'économie argentine était à bout de souffle, au bord de la banqueroute. Quelques jours plus tard, Martinez de Hoz, le nouveau ministre de l'économie revenait de Washington avec un prêt du FMI (Fonds Monétaire International) de 300 millions de dollars. Les banques internationales ont prêté pour 4 ans la somme record de 1 milliard de dollars. A quel prix ? A quelles conditions pour la classe ouvrière argentine, pour le peuple ? Au prix d'une augmentation sans précédent, d'un taux de chômage de 20% de la population active, d'une inflation de 15% par mois. Voilà ce que recouvrent les mots d'ordre de la junte militaire sur la «réorganisation nationale», et la remise en ordre. Mais cette dictature a dû affronter depuis le début de l'année des grèves puissantes dans le secteur de l'automobile d'abord, puis chez les dockers, enfin la grande grève des électriciens (Luz y Fuerza), qui pourrait être le prélude à un mouvement plus général chez les fonctionnaires. Dans toutes ces grèves, la résistance s'amplifie et s'organise pour de nouveaux combats, plus décisifs...

«LUZ Y FUERZA», SYMBOLE DE LA RÉSISTANCE

Commencé il y a plus de trois mois le conflit de Luz y Fuerza (électricité) est devenu le symbole de la résistance du peuple argentin à la dictature. La grève a commencé pour les salaires, contre la suspension des droits syndicaux et des contrats collectifs. Tout de suite, elle a été spectaculaire, illustrant la faiblesse de la dictature : une ville de plusieurs millions d'habitants comme Buenos Aires, dans un pays en état de siège a été plongé dans l'obscurité plusieurs nuits de suite. Ce mouvement s'est poursuivi, sous d'autres formes, après que la police, et particulièrement la marine ont occupé les portes des usines et des ateliers.

DE L'IMAGINATION DANS LES FORMES DE LUTTE

Les ouvriers de Segba, Italo et des autres entreprises ont fait preuve de beaucoup d'imagination dans la création de nouvelles formes de lutte, en s'appuyant sur leurs traditions de lutte. Les sabotages de grue, de conduite de turbine, de postes de transformation, de véhicules etc... sont une pratique générale et courante. Certains jours, toutes les voitures d'une chaîne de montage sont défectueuses. De plus, les ouvriers pratiquent le coulage des cadences, et refusent leur collaboration. Maintenant, ils pratiquent «le travail triste». Les ouvriers sont tristes : leurs camarades sont arrêtés. Ils ne peuvent pas travailler. Les ouvriers ne gagnent pas assez ; ils ont faim, ils n'ont pas assez de force pour travailler.

Ces différents modes d'action, qui peuvent aller jusqu'à des manifestations, désorganisent complètement la production, et témoignent d'une grande capacité d'adaptation aux nouvelles conditions de la dictature.

LA CLASSE OUVRIERE A LA POINTE DU COMBAT

Ces luttes ne se mènent pas sous la direction du syndicat péroniste bureaucratique et favorable à la collaboration, bien que certains syndicalistes s'opposent à la dictature qui leur a ôté tous leurs privilèges. Elles sont le fait d'une frange avancée de la classe ouvrière, qui s'était déjà manifestée à travers les coordinations syndicales révolutionnaires, opposées à la CGT péroniste. Mais dans la période actuelle, le sigle de la CGT sert de référence aux combats pour la liberté syndicale. Par exemple, dans le conflit de Luz y Fuerza, les travailleurs ont exigé la libération d'Oscar Smith, président du syndicat CGT. Mais à travers son cas, c'était toutes les libertés syndicales qui étaient en jeu, et ce n'est pas lui qui a dirigé la grève.

LES PREMIERES VICTOIRES

Peu à peu, la résistance s'amplifie, récupère ses forces, trouve de nouveaux moyens d'action. La dictature n'est pas parvenue à isoler les activistes de la masse des ouvriers, elle a au contraire soudé l'unité de la classe ouvrière. S'il n'existe pas encore de coordinations à l'échelle de tout le pays, de nouvelles «Coordinations» se forment comme récemment celle des travailleurs de la fonction publique pour toute l'Argentine. D'ores et déjà, des victoires ont été obtenues : l'allongement de la journée de travail n'est pas appliqué dans les usines, les ouvriers quittent le travail à l'heure habituelle. Une augmentation de salaire de 16,5% a été décidée par le gouvernement.

Mais la principale victoire c'est d'avoir empêché jusqu'à présent la dictature de se consolider. Et la principale leçon, c'est que c'est la classe ouvrière qui est le fer de lance de cette résistance.



Sur les murs des usines : «Nous ne voulons pas des salaires de privilégiés, nous voulons le salaire des militaires».

L'un des aspects du plan de Martinez de Hoz est de parvenir à consolider le peso et, grâce aux emprunts à court et moyen terme, arriver à régler les dettes de l'Argentine, qui s'élevaient à 8,9 milliards de dollars. Mais ces prêts augmentent considérablement la dette, puisqu'en 1976, les seuls remboursements prévus pour les emprunts antérieurs s'élevaient à 3,5 milliards de dollars. En outre, malgré toutes les déclarations faites, Martinez de Hoz n'est pas parvenu à obtenir des investissements productifs en Europe, ou au Japon. Les USA se font également tirer l'oreille, et misent plus sur le Brésil, nouvelle puissance économique de la région, que sur l'Argentine dont l'économie leur paraît fragile, et la stabilisation politique incertaine.

LE DÉMANTÈLEMENT DU SECTEUR NATIONALISÉ : LE CAS DU PÉTROLE

L'appel à l'étranger consiste à brader littéralement le pays, à «privatiser» tous les secteurs nationalisés par le péronisme.

Le cas le plus typique est celui des chemins de fer, où l'on prévoit la suppression de 400 gares, et de 10 000 kilomètres de voie ferrée, soit le licenciement de 12% d'employés. C'est toute l'infrastructure du pays qui se trouve compromise pour l'avenir. Mais il y a aussi le cas de la société pétrolière nationale YPF, qui couvre 80% des besoins pétroliers du pays. YPF va être transformée en société anonyme, et ce sont notamment Esso et Shell qui en seront les actionnaires et qui se chargeront de la distribution du brut et de la commercialisation. Dans le même temps, les tarifs des combustibles seront augmentés de 40%. Le salaire

des ouvriers du YPF a diminué de 52% par rapport à 1960 et le nouvel administrateur de la junte auprès d'YPF a déclaré, alors que 3 000 travailleurs ont été licenciés : «Au cours des huit derniers mois de 1976, le rendement par agent a augmenté de 86%. 13 000 licenciements sont encore prévus».

LA RÉDUCTION DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE

Le second volet de la politique de Martinez de Hoz est la réduction du déficit budgétaire. Pour cela, 3 à 400 000 fonctionnaires doivent être licenciés. Le projet est de faire passer ce déficit de 7,85% du PIB à 2% du PIB en 1977, tout en augmentant les investissements de 30%. Martinez de Hoz, qui représente les intérêts de l'oligarchie terrienne, alliée aux capitalistes les plus dépendants de l'impérialisme US, considère que c'est la pièce-maîtresse de son plan.

Pour en donner une idée, il suffit de dire que les tarifs des services publics ont augmenté de 40%, et que pour un accouchement ordinaire, dans un hôpital ordinaire, il faut payer plus d'un million de pesos !

Certains hôpitaux très spécialisés, et uniques dans le pays sont fermés. Ceux qui faisaient des vaccins jour et nuit, et traitait la tuberculose, par exemple.

LA LOI 21 476

Cette loi a véritablement déclenché la colère et une vague de luttes importantes dans la classe ouvrière. Le texte de loi affirme vouloir «supprimer les régimes privilégiés» et «rationaliser». En réalité, elle suspend tous les droits et les conquêtes de la classe ouvrière depuis 30 ans.

Elle allonge la journée de travail d'une heure et demie,

supprime toutes les commissions paritaires entre ouvriers et patronat, les autorisations d'absence et les indemnités pour congés de maternité, ou pour événement familial, le paiement d'heures supplémentaires. Toutes ces mesures sont prises à un moment où le salaire réel moyen a baissé de 55%, et où officiellement toutes les activités syndicales sont interdites. Cette loi s'ajoute à celle sur les licenciements, qui sont totalement libres. Il y a de nombreux cas de gens qui pour être allés seulement demander les raisons de leur licenciement se sont retrouvés en prison. On licencie en priorité les travailleurs proches de la retraite, en leur supprimant tout salaire d'attente.

On voit sur les murs des usines en Argentine ces mots : «Nous ne voulons pas des salaires de privilégiés, nous voulons seulement le salaire des militaires». Les ouvriers, le peuple argentin savent qu'il y a deux poids et deux mesures : le gouvernement vient de diminuer les impôts des éleveurs, exportateurs de viande, mais augmenter les taxes locatives et mobilières dans les villes.

L'ÉCRASEMENT DES PME (PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES)

Si la classe ouvrière, et les masses populaires sont évidemment les plus touchées par la misère et le chômage, aujourd'hui, les PME affrontent aussi la dictature. Ils ont protesté contre la liquidation de leur organisme, la COPYME, et aussi contre des mesures financières qui abolissent les coopératives financières, et les petites banques locales et les obligent à transférer leurs comptes aux grandes banques privées liées au capital étranger, qui prati-

quent des taux de crédit, usuraires. Le secteur des PME avait en partie appuyé un projet de développement capitaliste d'Etat au temps du ministre de l'Economie Gelbardt, qui traitait avec l'Union Soviétique. Mais tout projet de ce genre est maintenant écrasé, et d'ailleurs, l'Union Soviétique traite directement avec la Junte Militaire dont elle est le principal client.

L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS S'INTÉRESSE À L'ARGENTINE

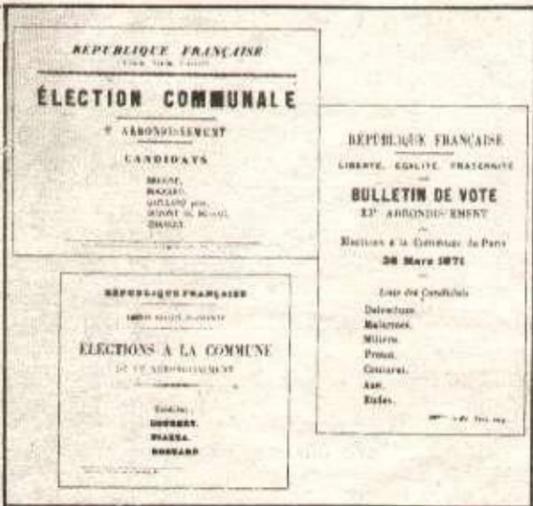
Il existe déjà de nombreuses usines françaises en Argentine, parmi lesquelles Menault, ou BSN. De même, l'impérialisme français est un grand fournisseur d'armes de l'Argentine. Mais les plans du patronat français pourraient aller au-delà. En effet, dans «Les Echos» du 27 février 77, M. Buchalet, lié à Schneider et président du comité Améri- que Latine du CNPF salue «le redressement de l'économie argentine», depuis un an, en soulignant les «considérables ressources naturelles agricoles, hydrauliques, minières, pétrolières, etc...» du pays, et regrettant la politique de la France au Brésil dans les années 65. «La France mal informée a pratiqué, à l'époque, une politique d'absence vis-à-vis du nouveau régime. Nos relations économiques avec ce grand pays en ont longtemps souffert, pour le plus grand bénéfice de nos concurrents allemands, japonais et américains. Il serait souhaitable de ne pas recommencer avec l'Argentine les erreurs d'appréciation que nous avons commises jadis, avec le Brésil».

La seule loi pour l'impérialisme français, est vendre, peu importe à qui : après l'Afrique du Sud et Rhodésie, pourquoi pas l'Argentine ?

La Commune au jour le jour

Par Paule SACONNET

Samedi 25 mars 1871



Lors de son installation à l'Hotel de Ville, le Comité Central aurait voulu procéder aux élections le plus tôt possible, dès le 22. Mais les maires et députés «légaux» ayant fait traîner les tractations (et parfois en complicité avec le pouvoir versaillais, pour gagner du temps), ce fut seulement le 25 mars que les affiches annoncèrent pour le lendemain ces fameuses élections.



Le Comité Central modifia les modalités du vote. Aux précédentes élections de février, il était prévu trois conseillers par arrondissement, ce qui lésait gravement les quartiers populaires, le XI^e, par exemple, ayant quatre fois plus de votants que le XVI^e.

Le Comité Central avait décidé au contraire qu'on élirait un conseil par 20 000 habitants.

Et il avait également préconisé le vote à bulletin ouvert. Aussi devait-on voir le 26, comme le raconte joliment Lissagaray : «des électeurs du quartier Saint Antoine en colonne, bulletin au chapeau, défilèrent place de la Bastille, et dans le même ordre, allèrent aux élections.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

COMITÉ CENTRAL

ÉLECTIONS A LA COMMUNE

CITOYENS,

Notre mission est terminée; nous allons céder la place dans votre Hôtel-de-Ville à vos nouveaux élus, à vos mandataires réguliers. Aidés par votre patriotisme et votre dévouement, nous avons pu mener à bonne fin l'œuvre difficile entreprise en votre nom. Merci de votre concours persévérant; la solidarité n'est plus un vain mot; le salut de la République est assuré.

Si nos conseils peuvent avoir quelque poids dans vos résolutions, permettez à vos plus zélés serviteurs de vous faire connaître, avant le scrutin, ce qu'ils attendent du vote aujourd'hui.

CITOYENS,

Ne perdez pas de vue que les hommes qui vous serviront le mieux sont ceux que vous choisissez parmi vous, vivant de votre propre vie, souffrant des mêmes maux.

Déférez-vous autant des ambitieux que des parvenus; les uns comme les autres ne consultent que leur propre intérêt et finissent toujours par se considérer comme indispensables.

Déférez-vous également des parleurs, incapables de passer à l'action; ils sacrifieront tout à un discours, à un effet oratoire ou à un mot spirituel. Évitez également ceux que la fortune a trop favorisés; car trop rarement celui qui possède la fortune n'est disposé à regarder le travailleur comme un frère.

Enfin choisissez des hommes aux convictions sincères, des hommes du Peuple, résolus, actifs, ayant un sens droit et une honnêteté reconnue. Portez vos préférences sur ceux qui ne brigueront pas vos suffrages; le véritable mérite est modeste, et c'est aux électeurs à connaître leurs hommes; et non à ceux-ci de se présenter.

Nous sommes convaincus que si vous tenez compte de ces observations, vous aurez enfin inauguré la véritable représentation populaire; vous aurez trouvé des mandataires qui ne se considéreront plus comme vos maîtres.

Paris le 25 Mars 1871

DANS NOTRE COURRIER

A PROPOS DU REPORTAGE SUR L'ITALIE

CAMARADES,

Depuis longtemps, j'attendais des articles sur l'Italie. Le reportage de Suzanne Vallée est très intéressant, mais à mon

avis, incomplet. Certains éléments sont donnés sur la conscience et sur les luttes anti-révissionnistes.

Bien et après ? Pas un mot sur l'issue révolutionnaire, où en est le mouve-

ment marxiste-léniniste en Italie ? Est-ce que ce sera comme au Portugal ? Le reportage ne répond en rien à ces questions.

Je sais qu'il faut être

prudent sur l'analyse des organisations révolutionnaires, mais la nécessité est très vive en Italie, de construire le socialisme.

Caen

L'enquête que nous avons menée ne suffit pas pour apporter à ta question une réponse vraiment satisfaisante. Il semble cependant que certaines prises de position du PCC, certaines de ses initiatives comme cette manifestation pour l'ordre public en union avec la D.C. qui a réuni à Bologne plus de 150 000 personnes, montrent que le Parti révisionniste jouit encore d'une large influence et

qu'il est à même d'utiliser le mouvement de masse pour le faire servir à ses propres projets, voire même parfois d'impulser ce mouvement, comme l'a montré la grève de vendredi dernier, qui a mobilisé dix millions de travailleurs.

De même, le parti révisionniste, plus que le PCF, semble avoir une grande capacité d'adaptation aux situations nouvelles, et de récupération des mouve-

ments qui le contrarient, comme il en a fait la preuve dans sa tactique vis à vis des étudiants.

Cela dit, il est certain que dans la situation actuelle, les travailleurs supportent de plus en plus mal l'austérité chère à Andreotti et au PCC. Les organisations marxistes léninistes s'efforcent d'apporter à ce refus des perspectives révolutionnaires. Elles travaillent parfois en relation avec «l'aire

de l'autonomie ouvrière» et remportent des succès non négligeables. Elles ont tissé des liens avec la classe ouvrière. Tout le problème pour elles est de parvenir à constituer, dans le mouvement de mécontentement massif qui se développe aujourd'hui, une alternative crédible au projet révisionniste.

S.V.

ARGENTINE : MEETINGS VENDREDI 25 MARS

PARIS

20 H A LA MUTUALITÉ (M^o MAUBERT-MUTUALITÉ) RUE ST VICTOR - PARIS 5^e

STRASBOURG 20H30 SALLE DE LA BOURSE

CONTRE LA DICTATURE MILITAIRE POUR SOUTENIR LES LUTTES DU PEUPLE ARGENTIN

Collectif d'enseignants contre la réforme Haby

Un collectif d'enseignants a été à l'origine d'une Assemblée Générale (150 personnes présentes) le 5 février à Jussieu d'où est sorti un groupe de travail et de lutte contre la Réforme Haby. Ce collectif n'est pas anti-syndical (la plupart des membres sont syndiqués), mais il se propose de susciter des luttes contre la Réforme Haby en troisième trimestre, en exigeant des directions syndicales des axes de lutte précis.

Il réunit une SECONDE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE SAMEDI 26 MARS A 14 H 30 AMPHITHÉÂTRE TURGOT A LA SORBONNE (PARIS)

Salutations militantes

ABONNEZ-VOUS AU QUOTIDIEN DU PEUPLE 1 AN 300 F

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
Abonnement normal : 300 F
Abonnement de soutien : 500 F
Abonnement de soutien : ... F

Mode de versement :
en une fois
en trois fois (échelonné sur trois mois).....

Le Quotidien du Peuple, publication du PCRml
Adresse Postale BP 225 75 924 PARIS CEDEX 19
Crédit Lyonnais, Agence ZU 470, compte N°7713 J
Directeur de publication : Y. Chevat
Imprimé par IPCC-Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

3 PARIS M^o Maubert **RASSEMBLEMENT**
AVRIL MUTUALITÉ 14 heures **COMMUNISTE**

14 heures
3 AVRIL
Paris Mutualité M^o Maubert

RASSEMBLEMENT COMMUNISTE

Le capitalisme c'est la crise.
La gauche c'est toujours le capitalisme.

UNE SEULE SOLUTION : LA REVOLUTION SOCIALISTE !

A l'appel du
PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

Réunion publique du PCRml à St Malo

Elle aura lieu le vendredi 25 mars à 20 h 30 au Centre Social de La Découverte, rue du Pérou.

Cette réunion sera axée sur le thème du socialisme : la crise politique actuelle, l'issue révolutionnaire, le socialisme que nous voulons, le pouvoir ouvrier et paysan, la construction du Parti de type nouveau.

MJC du Mont-Mesly
100, rue Juliette Savar
94000 Créteil

SAMEDI 26 MARS 1977

avec le correspondant du «Mond» en Chine, Alain Bouc
Ce débat sera précédé d'un film sur la Chine ;

«L'usine de générateurs» à 21 H
qui fait partie de la série de 12 films «Comment Yukong déplaça les montagnes» qui seront projetés à la MJC du Mont-Mesly du 21 au 27 mars.

Le peuple impopulaire

COPYRIGHT LES ÉDITIONS DU SEUIL

ALAIN PRÉVOST

57^e épisode

A peine un instant. Le soleil n'avait guère changé de place, lorsque l'explosion des premières bombes le secoua. Debout, il se rejeta à plat ventre : un chasseur allemand passait en rase-mottes au-dessus du col, à trente mètres de lui. Déjà, des nuages de fumées montaient de Vassieux. Les avions allemands glissaient dans la cuvette, mitraillaient les maquisards et les paysans qui ramassaient les containers dans les champs, larguaient leurs bombes sur le village, puis viraient largement au-dessus de la forêt de Lente.

Etienne eut envie d'uriner. Il s'aperçut que ses culottes étaient déjà trempées.

Les avions passaient si près de lui qu'il sentait leur souffle. Ecrasé par leur fracas, halluciné par sa propre terreur, Etienne ressentait un frisson qui, partant des genoux et des cuisses, lui secouait la colonne vertébrale et la nuque chaque fois qu'un chasseur plongeait vers lui. Sa tête était remplie du hurlement des moteurs et noyée dans le vacarme, à tel point qu'il ne pensait plus, qu'il ne raisonnait plus.

Cette guerre n'était pas celle qu'Etienne avait cherchée, comme on cherche l'aventure. La guerre, cette fois, le surprenait. Le clouait au sol, le rendait incapable d'agir, presque incapable de respirer.

Dans les champs, une silhouette courait, montant vers le col, disparaissant dès qu'un avion passait. Longtemps, Etienne la suivit des yeux, sans se rendre compte de sa présence. Surprise par un Focke Wulf, la silhouette zigzagua, pendant qu'une rafale de mitrailleuse marquait le sol de nuages poussiéreux, à quelques mètres.

Un dernier bond amena l'homme près d'Etienne. La fatigue, la respiration haletante, la peur qu'exprimaient les yeux mouillés de sueur, firent frissonner l'enfant lorsque le soldat vint se jeter devant lui.

Le maquisard fut d'abord saisi d'une quinte de toux. La main sur la bouche, il hoquetait, regardant Etienne, lui faisant des gestes de l'autre main, comme s'il voulait lui demander de patienter.

Il reprit son souffle :

— Qu'est-ce que tu fous là, le gosse ?

En rampant, il s'approchait ; Etienne avait peur.

— Moi, je fous le camp, dit le soldat. Ils vont tous se faire tuer, ces cons-là !

Etienne ne répondait pas. L'homme sentait peut-être une désapprobation. Il chercha à s'expliquer :

— Ils sont trop cons ! Ils se feront tous tuer. C'est pas pour moi ! Et par-dessus le marché, tu sais ce qu'ils nous envoient, leurs parachutes ?

— ...

— De la merde ! Toujours de la merde ! Qu'est-ce que tu veux qu'on en fasse, de leurs mitraillettes ? Et contre des avions ? Oh, j'ai compris ! Dis donc, c'est à toi, le vélo ?

— ...

— J'en ai besoin.

Au moment où le gars allait se lever, un bombardier allemand piqua. Pendant que le déserteur se plaquait au sol, Etienne se jeta sur sa bicyclette, son seul bien, son compagnon de guerre. Il se rua dans la descente. Le soldat tira quelques rafales de mitrailleuse dans sa direction. Trop tard, Etienne avait déjà passé le tournant.

A Die, « no man's land » qui séparait la forteresse Vercors des maquis F. T. P. de la Drôme, Terro défila avec les Chasseurs de Chabal. Dans les rues bariolées, étroites, pleines de citoyens aux costumes du dimanche usés par quatre ans de guerre, Terro défila au son de la musique. Les chasseurs portaient tous leur uniforme bleu ; lui seul restait en civil avec un brassard par-dessus sa chemise et son grand pétard valant sur la hanche. Terro détestait défilé. Il se sentait pris au piège par le rythme des pas, par les roulements des tambours et les cris des trompettes qui jouaient *Sambre et Meuse* (la fanfare municipale ne connaissait pas de marches de chasseurs). Terro essayait de combattre ces impressions de drapeaux qui flottent, de badauds qui crient hurra. Il voulait s'isoler de la troupe, mais toujours la fanfare jouait plus fort, le rythme reprenait ses droits, et Terro sortait épuisé de cette épreuve

(à suivre)

«ALBANIE AUJOURD'HUI»

SUR LA NOUVELLE CONSTITUTION

En décembre dernier, l'Assemblée Populaire Albanaise adoptait la nouvelle constitution de la République Populaire Socialiste d'Albanie. La revue «Albanie Aujourd'hui», publiée par le Comité Central du Parti du Travail, consacre un numéro à cet important événement. Elle reproduit le texte de la nouvelle loi fondamentale tel qu'il a été discuté, remodelé et adopté par près d'un million et demi d'ouvriers, paysans et intellectuels après un an de débats de masse. Le Rapport présenté par le camarade Enver Hoxha à l'Assemblée populaire au nom de la Commission spéciale de rédaction de la nouvelle Constitution, est avec le rapport présenté il y a plus d'un an, par Hysri Kapo, la meilleure introduction à la constitution : les grandes articulations de la loi fondamentale y sont très clairement retracées. Avec le rapport d'Enver Hoxha au VII^e Congrès du P.T.A., ce nouveau rapport demeurera sans doute un des textes de référence pour la détermination de l'étape actuelle de la révolution albanaise : le socialisme y est-il rappelé est la phase de transition entre le capitalisme et le communisme. Comme tel, il revêt le double aspect présent de part en part dans la Constitution : celui du renforcement de la dictature du prolétariat, car seule cette classe peut historiquement mettre fin à tous rapports d'exploitation et d'aliénation idéologique, et celui de l'affaiblissement et de la destruction finale de tout l'héritage séculaire de l'organisation capitaliste du travail, de l'État (chargé de défendre l'exploitation du travail ouvrier) et de la vie (avec

une idéologie bourgeoise destinée à perpétuer cette exploitation par une vision fautive de la réalité).

Enver Hoxha souligne combien, aujourd'hui, il faut viser à «arriver à la suppression des différences de classes en général, à la suppression de tous les rapports de production sur lesquels elles reposent, à la suppression de toutes les relations sociales, qui correspondent à ces rapports de production, au bouleversement de base du pouvoir (les Conseils Populaires) qui doivent aider les masses à «contrôler toutes les affaires de l'État et apprendre à administrer elles-mêmes» ce que Lénine dans «L'État et la Révolution» appelait «le dépérissement de l'État dans ses fonctions bourgeoises» mais aussi au renforcement de la liaison parti-masse par le contrôle accru de celles-ci sur les

activités et décisions du Parti.

Et comme les acquis du socialisme en Albanie ne peuvent être distingués sur les plans intérieurs d'une part et extérieur de l'autre, Enver Hoxha souligne que le renforcement du socialisme en Albanie est une aide réelle apportée par le peuple albanais aux peuples en lutte, car il développe les facteurs de la révolution mondiale en affaiblissant d'autant les deux ennemis de ces peuples : l'impérialisme sous toutes ses formes et le social impérialisme. En ce sens, «les peuples progressistes et les États démocratiques qui ne s'accordent pas de cette situation et qui luttent pour l'établissement de leur souveraineté nationale sur leurs richesses, pour le renforcement de leur indépendance politique et économique, pour l'égalité et la justice dans les relations internationales, jouissent de la solidarité et du

soutien total du peuple et de l'État albanais».

D'autres aspects du socialisme en Albanie sont traités par la revue : aspects idéologiques, avec un article du compositeur Simon Gjoni sur la fonction et la place, aujourd'hui, de la musique électronique dans l'idéologie bourgeoise (un article qui ne devrait pas laisser indifférent, notamment par son analyse de la musique des années 20 en URSS) ; aspects politiques et économiques aussi, avec l'étude de Lenka Çuko, premier secrétaire du Comité du P.T.A. du district agricole de Luskosjë, sur l'alliance prolétariat-paysannerie et la place de la mécanisation dans les rapports entre ces deux choses.

C. NOËL

«Albanie Aujourd'hui» (janvier-février 1977), 3,50 F, en vente aux AFA, 42, rue La Bruyère, 75009 Paris. (Vente par correspondance timbres pour la province, inclure frais d'envoi).



Avril 76 : La préparation du 7^e Congrès du P.T.A. s'accompagnait de la célébration du 35^e anniversaire du P.T.A.

Programme télé

VENDREDI 25 MARS

TF 1

- 13 h 00 - TF 1 actualités
- 13 h 35 - La télévision régionale
- 17 h 25 - La grande cocotte
- 18 h 00 - À la bonne heure
- 18 h 35 - Nounours
- 18 h 40 - L'île aux enfants
- 19 h 00 - Les lettres volées
- 19 h 20 - Actualités régionales.
- 19 h 45 - Eh bien... raconte !
- 20 h 00 - TF 1 actualités
- 20 h 30 - Concert : hommage à Beethoven
- 22 h 00 - Le péril bleu ou méfiez-vous des autobus. Pièce de théâtre
- 23 h 45 - TF 1 actualités
- 24 h 00 - Fin des émissions

A 2

- 13 h 35 - Ne le dites avec des roses
- 14 h 05 - Aujourd'hui madame
- 15 h 05 - Le saint
- 15 h 55 - Aujourd'hui magazine
- 18 h 35 - Les histoires de l'histoire
- 18 h 45 - Flash information
- 18 h 55 - Des chiffres et des lettres
- 19 h 20 - Actualités régionales

- 19 h 40 - Flash information
- 19 h 45 - La tirelire
- 20 h 00 - Le journal
- 20 h 30 - Fachoda (4). Feuilleton.
- 21 h 30 - Apostrophes

- 21 h 30 - Apostrophes. Aujourd'hui : Michel Poniatowski, auteur et lecteur
- 22 h 45 - Samedi soir, dimanche matin. Film anglais dramatique.
- 0 h 15 - Fin des émissions

FR 3

- 18 h 10 - La télévision régionale
- 18 h 45 - Histoire de France
- 18 h 50 - Des livres pour nous
- 19 h 05 - Des talents et des gens
- 19 h 20 - Actualités régionales
- 19 h 40 - Tribune libre
- 19 h 55 - FR 3 actualités
- 20 h 00 - Les jeux de 20 heures
- 20 h 30 - Vendredi
- 21 h 30 - Archives du XX^e siècle
- 22 h 20 - FR 3 actualités
- 22 h 35 - La télévision régionale
- 23 h 00 - Fin des émissions

UN PROGRAMME NUCLEAIRE : A QUELLES CONDITIONS ?

Par Serge LIVET

Le programme électro-nucléaire de la France ne pose pas seulement des problèmes d'indépendance énergétique, il pose de redoutables problèmes de sécurité. Un programme considérable est développé alors qu'on ne sait pas comment se débarrasser sans risque des déchets nucléaires. La productivité énergétique du nucléaire suffit aux tenants du programme électro-nucléaire pour justifier leur choix. Si cet argument n'est pas à négliger en particulier pour un pays comme la France ne disposant pas de ressources pétrolières, mais ayant des mines d'uranium, il reste à définir dans quelles conditions l'électro-nucléaire peut être développé

pour ne pas menacer la sécurité et l'avenir des habitants du pays.

Les dangers du nucléaire sont assez largement connus. Certains sont réductibles, à condition d'appliquer les mesures de sécurité nécessaires, ce sont les accidents de fonctionnement des centrales, le rejet d'effluents radio-actifs, la pollution thermique des fleuves ; mais d'autres, s'ils peuvent être limités n'ont pas encore trouvé de solutions satisfaisantes : l'irradiation à laquelle sont soumis les travailleurs de l'industrie nucléaire et surtout les déchets radio-actifs.

Les risques d'accident de fonctionnement des centrales peuvent être réduits, à condition que la maîtrise de la technique soit acquise, ce qui n'est pas le cas pour les centrales à eau légère pressurisée, que développe EDF en France.

Avant la construction en grand nombre de ce type de

centrales, il faudrait au minimum en connaître tous les risques et les moyens d'y remédier.

Les normes de rentabilité capitalistes sont contradictoires avec un fonctionnement sans danger des centrales nucléaires. Seul un contrôle permanent des travailleurs pour la sécurité peut assurer le fonctionnement sans risque d'accidents graves des centrales nucléaires.

conteneurs déposés sous terre ou au fond des mers sous une couche de sédiments. Mais il n'est pas possible de savoir avec certitude le comportement des conteneurs et des déchets : risques de plissements des terrains, corrosion par les eaux d'infiltration etc...

centrales nucléaires doit amener à une extrême prudence dans le développement d'un programme électro-nucléaire, un contrôle permanent et une application absolue de toutes les règles de sécurité à tous les stades.

Les travailleurs du nucléaire sont à la pointe des luttes sur ce terrain. Leur expérience est indispensable pour résoudre tous les problèmes de sécurité.

LES DÉCHETS RADIO- ACTIFS

Les déchets produits par les centrales nucléaires n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques. Ce peut être des produits de fission, issus de l'éclatement des noyaux d'uranium, les produits d'activation, matériaux devenus radio-actifs sous l'effet des réactions nucléaires et les produits de transmutation formés dans les réacteurs à partir de l'uranium.

Les déchets radio-actifs produits par les centrales se caractérisent par leur plus ou moins grande radio-activité et par la durée de leur activité. Certains sont actifs quelques secondes, d'autres pendant des millénaires. On appelle période la durée au cours de laquelle un élément perd la moitié de sa radio-activité : pour le plutonium, elle est de 12 000 ans. Le problème des déchets se pose surtout pour ceux qui sont à la fois très radio-actifs et de période élevée, c'est le cas pour les produits de transmutation comme le plutonium, l'américium et le curium et pour certains produits de fission comme le césium et le strontium.

DES DÉCHETS POUR 10 000 ANS

Le problème le plus préoccupant est celui des déchets nucléaires produits en quantité par les centrales nucléaires, on n'a pas trouvé de véritable solution, surtout pour les déchets de longue période. Actuellement, ils sont soit rejetés à la mer dans des conteneurs soit stockés sur terre, soit, pour le plutonium, séparés des autres déchets et utilisés dans les surrégénérateurs.

Certains déchets, après un stockage relativement court, ne présentent plus de danger. Mais d'autres restent dangereux pendant de très longues périodes. Lorsqu'ils sont emprisonnés dans des conteneurs de béton ou dans une piscine étanche, leur radioactivité est arrêtée par les parois du conteneur ou par l'eau.

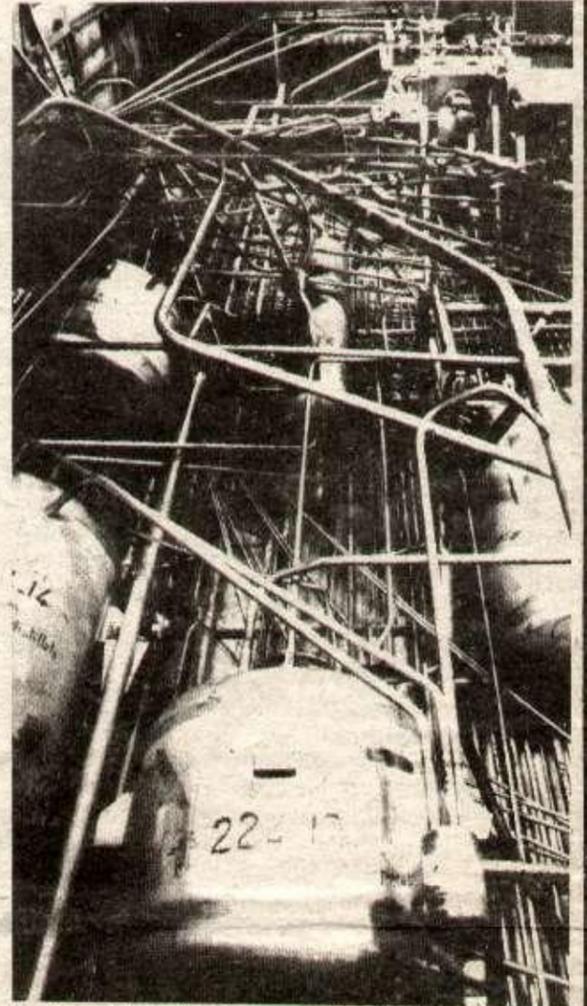
Tout le problème est d'assurer un stockage satisfaisant pendant tout le temps d'activité des déchets. En l'an 2 000, en France, l'ensemble des déchets de haute activité sera, si le programme électro-nucléaire est mis en application, de l'ordre de 3 000 mètres cubes. Il faudra assurer un conditionnement, une surveillance sûre de toute cette masse. Il est envisagé de stocker les déchets de moyenne activité dans des

LA VITRIFICATION

La moins mauvaise solution de stockage pour l'instant est la vitrification : les déchets sont calcinés puis vitrifiés. Ensuite, les verres sont stockés dans des puits de béton refroidis par air, mais cette méthode n'est pas encore satisfaisante. Au cours de la vitrification, des gaz radio-actifs s'échappent et on connaît mal le comportement à long terme, sous l'effet des rayonnements, des produits vitrifiés. Incontestablement, la meilleure méthode serait la transmutation, c'est-à-dire la transformation des déchets à très longue période en déchets à courte période par traitement dans des réacteurs nucléaires. Mais cette méthode ne semble pas possible pour tous les déchets. En dehors du plutonium, 4 éléments radio-actifs de longue période sont particulièrement dangereux : le césium, le strontium, l'américium et le curium. S'il est possible de se débarrasser de l'américium dans les réacteurs des surrégénérateurs, le curium pose plus de problèmes. Quant au césium et au strontium, il n'existe pas aujourd'hui de moyen de les détruire. On est donc réduit à les stocker en attendant de trouver une méthode de traitement appropriée.

LES CONDITIONS D'UN PROGRAMME ÉLECTRO- NUCLÉAIRE SÛR

Cet aperçu de quelques uns des problèmes liés aux



Système d'épuration des gaz de l'atelier de vitrification de Marcoule

REJETS ET RADIATIONS

Pendant son fonctionnement, une centrale ou une usine de retraitement du combustible rejette dans l'atmosphère ou dans l'eau des effluents radio-actifs. Ces déchets sont considérés comme négligeables car de faible radio-activité.

Pourtant tout déchet radio-actif même de faible intensité présente un danger. Les rejets liquides dans l'eau de mer comme c'est le cas à l'usine de retraitement de la Hague, s'accroissent régulièrement. Même dilués dans de grandes quantités d'eau de mer, ils peuvent se trouver reconcentrés le long de la chaîne alimentaire : dans certains poissons notamment, d'où un danger pour l'homme. Il est possible de limiter les rejets en atmosphère ou en eau, par filtrage, distillation fractionnée et stockage plus long, pendant lesquels les effluents perdent la plus grande partie de leur radio-activité, la non application de ces techniques tient seulement à leur coût.

Une réglementation fixe les conditions d'exposition des travailleurs du nucléaire à la radio-activité. Dans bien des cas, elle n'est pas respectée. Elle repose sur la notion contestable de doses admissibles d'irradiation. Or, il n'est pas possible de fixer un seuil à partir duquel une irradiation est dangereuse : il faut partir du principe que toute exposition à la radio-activité est néfaste pour l'organisme et donc multiplier les précautions pour les travailleurs du nucléaire. Ceci est contradictoire avec la rentabilité qui pousse dans les mines, les centrales, les usines de retraitement, à réduire les normes de sécurité. Une application rigoureuse de mesures de sécurité : combinaisons de protection, surveillance des taux de radio-activité, peut permettre de réduire notablement les doses d'irradiation.

Les travailleurs du nucléaire mènent une lutte permanente sur cette question.

En attendant, il est nécessaire de poursuivre l'expérimentation des filières les mieux adaptées aux ressources nationales et avec la sécurité. Dans ces conditions, le nucléaire peut être un appoint non négligeable à la production d'électricité : 10 à 15% de la production, ce qui limiterait notre dépendance sans créer de stocks énormes de déchets avec tous les risques que cela comporte, et assurerait la transition vers d'autres techniques de production de l'énergie, par exemple la fusion qui pose moins de problèmes de rejets.